

**REQUETES DU MINISTERE DE LA JEUNESSE, DES SPORTS, DE
LA CULTURE ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE
AUPRES DE LA COOPERATION CANADIENNE**

La jeunesse rwandaise d'après génocide connaît des difficultés dont le plus importantes sont :

- le manque d'une même plateforme civique
- le manque de qualification et compétence pour emploi ou auto-emploi.
- la délinquance due aux difficultés familiales d'éduquer correctement les enfants etc...

Le gouvernement rwandais représenté par le Ministère de la Jeunesse, des Sports, de la culture et de la Formation Professionnelle essaie de faire face à ces difficultés, mais se heurte aux limites de moyens requis pour résoudre ces problèmes.

L'intervention de la coopération Canadienne des dix huit mois écoulés a atténué remarquablement ces difficultés et a donné espoir qu'il est possible d'améliorer continuellement le sort de la jeunesse rwandaise. L'intervention portait notamment sur des secteurs tels que :

- La formation professionnelle
- L'insertion sociale des enfants de la rue
- L'appui à l'organisation des petits métiers urbains (pousse-pousseurs) de Kigali.

L'expérience s'est avérée concluante :

En Formation Professionnelle avec :

- La formation de 115 instructeurs en 7 filières
- La réhabilitation de deux centres de formation
- La disponibilisation des équipements et matériel de formation production

En Projet Pilote d'insertion des enfants de la rue avec comme résultats :

- La récupération de près de 300 enfants dont une centaine est déjà remise aux parents
- Tous les enfants sont scolarisés soit au primaire ou dans les Centres de Formation Professionnelle dont 47 déjà qualifiés pour la maçonnerie et la menuiserie.

En appui à l'organisation de petits métiers urbains avec la création de 25 coopératives des conducteurs de charroi dans la ville de Kigali (Pousse-pousseurs); la formation des coopérateurs et la disponibilisation des charettes plus performantes.

Ces résultats plaident pour un suivi immédiat, en d'autres mots, une deuxième phase de l'intervention. L'Etat ne disposant pas toujours de moyens suffisants pour prendre la relève, c'est la raison d'être de cette requête.

La deuxième phase consisterait pour l'essentiel au suivi logique de la première. C'est-à-dire :

1. Dans le domaine de la Formation Professionnelle il serait question de :

- Continuer la formation des formateurs avec une durée et une technique pouvant aboutir aux extrants plus performants.
- Continuer à équiper les centres avec du matériel de formation-production
- Pourvoir aux consommables pouvant aider les lauréats des centres de formation à s'organiser en auto-emploi
- Diversifier les filières de formation

2. Pour le projet d'insertion sociale des enfants de la rue l'intervention consisterait en :

- L'extension du projet à l'échelle nationale
- La prévention du phénomène « Enfants de la rue » étant donné son rythme de plorifération.

3. S'agissant du projet d'appui aux conducteurs de charroi, sa deuxième phase serait de :

- Organiser les pousse-pousseurs à l'échelle nationale
- Pouvoir aux engins plus performants
- Appliquer l'expérience aux autres secteurs de petits métiers

4. Enfin sans une même plate-forme civique, ces jeunes sombreraient encore dans les perversions telles qu'elle en a connues avant l'avènement du Gouvernement d'Union Nationale.

L'expérience des camps de solidarité des jeunes s'étant avérée d'une efficacité indiscutable en ce qui concerne la rééducation des jeunes rwandais aux valeurs de paix et de reconstruction nationale, la présente requête plaide aussi pour l'appui à l'organisation des camps de solidarité des jeunes. Ce qui constituerait un fondement certain pour l'édifice qu'est le Rwanda de demain.

Le Ministère de la Jeunesse, des Sports, de la Culture et de la Formation Professionnelle reste toujours reconnaissant de tout l'appui lui apporté pour la coopération Canadienne et espère qu'elle continuera sur la même lancée.